
Vous avez choisi... la gestion de l'eau

La **semaine dernière**, nous vous proposons de **voter** pour un des sujets traités dans les pages de *La Gazette* pendant le mois de **mars**. Et vous avez choisi (en grande majorité)... **la gestion de l'eau**.

Alors, c'est parti, **Tata Lolo va tout vous expliquer** 😊.



2026 ?

C'est une **date décisive**. Car en 2026, au plus tard, la **compétence** eau et assainissement, jusqu'alors du ressort des **communes**, sera **transférée aux communautés de communes**. Si initialement le transfert de compétence devait être acté au 1er janvier 2020, à Thiers Dore et Montagne (TDM), le choix a été fait de **repousser l'échéance** jusqu'en 2026, comme cela était possible de le faire.

Actuellement, sur les **30 communes** de TDM, une **vingtaine** est **autonome** (en régie ou en délégation de service public) et une **dizaine** est répartie sur des **syndicats intercommunaux**.

La proposition de Thiers Dore et Montagne ?

Trois communes de TDM (Paslières, Dorat et Noalhat) font partie du **Syndicat intercommunal eau et assainissement Rive droite de la Dore**. Et après plus de cinquante ans d'existence, c'est une gestion de l'eau **exemplaire** que constatent les élus du territoire.

Proposition a donc été faite à la **vingtaine** de communes autonomes de **rejoindre**, de « manière **librement consentie** », le Syndicat Rive droite de la Dore. La communauté de communes espère ainsi enclencher, sur la base du **volontariat**, et non de l'obligation, une forme de **transfert** et de **mutualisation**.

Car avec ce regroupement, la **collectivité** a plusieurs objectifs : que la gestion de l'eau reste **publique** et que les tarifs pratiqués pour les abonnés **ne s'envolent pas**.

Et à Thiers ?

En attendant le transfert de compétence à la communauté de communes de TDM en 2026, la commune de Thiers a dû faire un **choix** en ce qui concerne sa gestion de l'eau.

Le marché conclu avec la [Saur](#) (une **délégation de service public**) arrivant à échéance en janvier 2020, la municipalité thiernoise a choisi de passer en **régie en interne**.

La volonté de la municipalité est simple : « **reprendre complètement la main** sur la gestion de l'eau pour avoir une **meilleure maîtrise** sur le fonctionnement et l'investissement », assure Thierry Barthélémy, adjoint en charge de la gestion de l'eau et de l'assainissement.

Car, alors que la Saur pratiquait jusqu'à présent des tarifs très bas, la municipalité craignait, lors de la signature d'un nouveau contrat en délégation de service public, une **montée en flèche** des coûts pour les Thiernois. « C'était hors de question, précise, catégorique, l'adjoint. Nous souhaitons que cela coûte **moins cher** aux abonnés, car nous ne sommes pas là pour gagner de l'argent, contrairement aux entreprises. »
